

RCS : SAINTES
Code greffe : 1708

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SAINTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00336
Numéro SIREN : 499 911 451
Nom ou dénomination : 2M FINANCIERE


Ce dépôt a été enregistré le 25/02/2022 sous le numéro de dépôt 1253

BILAN ACTIF

010 2619

ACTIF		01/09/2019 au 31/08/2020		Durée : 12 Mois	Ex.2019-12 Mois
		BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	CAPITAL SOUSCRIT-NON APPELE (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	1 900,00	1 900,00		
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	161 454,03	36 240,90	125 213,13	130 384,97
	Instal. techniques, mat. et out. ind.	5 360,24	5 360,24		
	Autres	21 334,76	4 260,18	17 074,58	17 788,47
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations	1 300 400,00		1 300 400,00	1 300 400,00	
Créances rattachées à des participat.					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
TOTAL II	1 490 449,03	47 761,32	1 442 687,71	1 448 573,44	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approv.				
	En-cours de production: biens et serv.				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	AVANCES & ACPTES VERSES SUR COMMANDES				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et cptes rattachés	216 710,65		216 710,65	169 302,40
	Autres	684 698,29		684 698,29	676 578,60
	Capital souscrit-appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :					
Actions propres					
Autres titres	1 230 620,22		1 230 620,22	1 229 081,52	
INSTRUMENTS DE TRESORERIE					
DISPONIBILITES	308 880,55		308 880,55	316 060,07	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (4)	16,00		16,00	3 210,00	
TOTAL III	2 440 925,71		2 440 925,71	2 394 232,59	
COMPTES REGUL	CHARGES A REPARTIR S/PLUS.EXERC. (IV)				
	PRIMES DE REMB. DES OBLIGATIONS (V)				
	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 931 374,74	47 761,32	3 883 613,42	3 842 806,03	
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				
(4) Dont à plus d'un an				

Bonjour Copier Confiance



BILAN PASSIF

AVANT REPARTITION

010 2619

PASSIF		01/09/2019 au 31/08/2020	01/09/2018 au 31/08/2019
		Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
CAPITAUX PROPRES	CAPITAL (dont versé :)	1 291 100,00	1 291 100,00
	PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
	ECART DE REEVALUATION		
	ECART D'EQUIVALENCE		
	RESERVES		
	Réserve légale	129 110,00	129 110,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
Autres	2 160 108,05	2 101 988,55	
REPORT A NOUVEAU			
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	103 722,88	187 119,50	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
PROVISIONS REGLEMENTEES			
TOTAL I		3 684 040,93	3 709 318,05
PROVISIONS	PROVISIONS POUR RISQUES		
	PROVISIONS POUR CHARGES		
TOTAL II			
DETTES (1)	EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT(2)	41 295,40	53 338,63
	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	2 325,34	3 496,13
	AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 951,60	8 499,90
	DETTES FISCALES ET SOCIALES	152 000,15	68 153,32
COMPTES REGUL	DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
	AUTRES DETTES		
	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (3)		
TOTAL III		199 572,49	133 487,98
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		3 883 613,42	3 842 806,03
(1) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			
(2) Dont concours banc. courants & soldes créd. de banques			
(3) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE EN LISTE

010 2619

RUBRIQUES	01/09/2019 au 31/08/2020	01/09/2018 au 31/08/2019
	Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises Production vendue (biens et services)	550 762,30	482 805,33
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES Dont export et livraisons intracommunautaires :	550 762,30	482 805,33
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions (et amort.), transferts de charges Autres produits	1 250,00 9 446,91 40,43	389,23
TOTAL I	561 499,64	483 194,56
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises (a) Variation de stock Achats de matières premières & autres approvisionnements (a) Variation de stock Autres achats et charges externes (*) Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations aux amortissements et aux provisions : Sur immobilisations : dotations aux amortissements (b) Sur immobilisations : dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions Autres charges	28 328,46 19 825,32 275 403,60 113 829,26 5 885,73 2 028,36	28 687,22 14 909,67 230 367,14 95 436,15 5 273,23 576,61
TOTAL II	445 300,73	375 250,02
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	116 198,91	107 944,54
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN Bénéfice ou perte transférée III Perte ou bénéfice transféré IV * Y compris - redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

(a) Y compris droits de douane

(b) Y compris dotations aux amortissements des charges à répartir

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE EN LISTE SUITE

010 2619

RUBRIQUES	01/09/2019 au 31/08/2020 Durée : 12 Mois	01/09/2018 au 31/08/2019 Durée : 12 Mois
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (3)		99 114,30
D'autres valeurs mobilières & créances actif immobilisé (3)	7 993,72	8 237,50
Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 239,86	7 599,06
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets s/cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	14 233,58	114 950,86
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	278,53	953,90
Différences négatives de change		
Charges nettes s/cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	278,53	953,90
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	13 955,05	113 996,96
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	130 153,96	221 941,50
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	12 386,92	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII	12 386,92	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		341,00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VIII		341,00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	12 386,92	-341,00
PARTICIPATION DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION (IX)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)	38 818,00	34 481,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	588 120,14	598 145,42
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	484 397,26	411 025,92
BENEFICE OU PERTE	103 722,88	187 119,50
(3) Dont produits concernant les entreprises liées		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		

DESIGNATION : SARL 2M FINANCIERE
ACTIVITE : GESTION PORTEFEUILLE
ADRESSE : FINANCIERE 29 RUE BRELIN 17510 FONTAINE CHALENDRAY

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020
dont le total est de 4 147 049.90 Euros
et au compte de résultat de l'exercice,
et dégageant un bénéfice de 298 058.32 Euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 17/09/2020.

PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des dispositions du Plan Comptable Général aménagées par le Règlement ANC 2016-07, conformément aux principes comptables de base :

- image fidèle
- comparabilité
- continuité de l'exploitation
- régularité
- sincérité
- importance relative
- prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables, ainsi que les coûts directement attribuables) après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement.

Les immobilisations acquises à titre gratuit, par voie d'échange ou d'apport en nature isolé, sont comptabilisées le cas échéant, à leur valeur vénale à la date de clôture de l'exercice.

Les amortissements sont calculés selon un plan d'amortissement spécifique, fonction de la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation.

- frais d'établissement

L 5 ANS

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix auquel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Une provision pour dépréciation est pratiquée pour ramener cette valeur à leur valeur d'inventaire.

La valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la situation nette des filiales concernées, de leur valeur de rendement et de la perspective des résultats futurs.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, les informations complémentaires suivantes sont données.

Évènements post clôture :

L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) a classé le 11 mars 2020 l'épidémie dite du Covid-19 en pandémie mondiale. En France des mesures de confinements sanitaires ont été prises par le gouvernement à compter du 17 mars 2020, entraînant des conséquences économiques importantes notamment en termes de baisse du chiffre d'affaires et la mise en place de chômage partiel pour un grand nombre d'entreprises.

A la date d'arrêté des comptes, et compte tenu des mesures prises en termes d'utilisation de l'activité partielle et d'autres mesures du plan de continuation, la direction considère que le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause par ces évènements au moment de la clôture.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	AUGMENTATIONS		
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice	Acquisitions, créations apports, et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	1 900		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants]	161 454		
		Sur sol d'autrui [Dont Composants]			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions [Dont Composants]			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants]	5 360			
	Autres immobilisations corporelles	Instal.générales, agencements, aménagements divers	5 132		
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 203		
		Emballages récupérables et divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
TOTAL III		188 149			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		1 300 400		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL IV		1 300 400		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)			1 490 449		
CADRE B	IMMOBILISATIONS	DIMINUTIONS		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
		Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		1 900	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre		161 454	
		Sur sol d'autrui			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		5 360		
	Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers		5 132	
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		16 203	
		Emballages récupérables et divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
TOTAL III			188 149		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			1 300 400	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL IV			1 300 400	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)				1 490 449	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	1 900			1 900	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II					
Terrains							
Constructions	Sur sol propre	31 069	5 172			36 241	
	Sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagements des constructions							
Installations techniques, matériel et outillage industriels		5 360				5 360	
Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers	1 634	714			2 347	
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 913				1 913	
Emballages récupérables et divers							
TOTAL III		39 976	5 886			45 861	
TOTAL GENERAL (I+II+III)		41 876	5 886			47 761	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements							
TOTAL I							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL II							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
Inst. gales, agenc et am. des const.							
Inst. techniques mat. et outillage							
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers						
	Matériel de transport						
	Mat. bureau et inform. mobilier						
Emballages récup. et divers							
TOTAL III							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL IV							
Total général (I + II + III + IV)							
Total général non ventilé							
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES					
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILIE	Créances rattachées à des participations						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux						
	Autres créances clients			216 711	216 711		
	Créance représentative de titres prêtés		Provision pour dépréciation antérieurement constituée				
	Personnel et comptes rattachés						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			63	63		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
		Taxe sur la valeur ajoutée			659	659	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés					
		Divers					
	Groupe associés						
	Débiteurs divers			683 977	683 977		
Charges constatées d'avance			16	16			
TOTAUX			901 426	901 426			
REVENUS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice				
	(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice					
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles							
Autres emprunts obligatoires							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine						
	à plus d'1 an à l'origine		41 295	16 652	24 643		
Emprunts et dettes financières divers							
Fournisseurs et comptes rattachés			3 952	3 952			
Personnel et comptes rattachés			42 529	42 529			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			17 818	17 818			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		12 958	12 958			
	Taxe sur la valeur ajoutée		74 094	74 094			
	Obligations cautionnées						
	Autres impôts, taxes et assimilés		4 602	4 602			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Groupe et associés			2 325	2 325			
Autres dettes							
Dette représentative de titres empruntés							
Produits constatés d'avance							
TOTAUX			199 573	174 930	24 643		
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		2 325	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	12 043				

DETAIL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

LIBELLE	CHARGES	PRODUITS
CHARGES / PRODUITS D'EXPLOITATION		
486000 Charges constatees avance	3 210,00	
TOTAL	3 210,00	

TOTAL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 210,00	
---	-----------------	--

DETAIL PRODUITS A RECEVOIR

LIBELLE	MONTANT
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
418100 Clients factures a etabl	85 849,60
TOTAL	85 849,60
INTERETS A RECEVOIR S/VMP ET ETAB. FINANCIERS	
518700 Interets courus a recev	8 366,34
TOTAL	8 366,34
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	94 215,94

DETAIL CHARGES A PAYER

LIBELLE	MONTANT
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
408100 Fourn fact a recevoir	3 354,00
TOTAL	3 354,00
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
428200 Provisions congés payés	8 322,05
428600 Personnel aut ch a payer	10 923,00
438200 Charges sociales cp	2 795,14
438600 Ch a payer organ sociaux	5 624,74
448600 Etat charges a payer	3 336,19
TOTAL	31 001,12
TOTAL DES CHARGES A PAYER	34 355,12

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

RUBRIQUES	N O M B R E	VALEUR NOMINALE
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	12 911,00	100,00
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	12 911,00	100,00

2M FINANCIERE

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 291 100,00 €**

**Siège social : 29, Rue Brebin
17510 FONTAINE CHALENDRAY**

499 911 451 R.C.S. SAINTES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 8 DECEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2020 s'élevant à 103 722,88 euros, en totalité, à titre de dividendes aux associés.

En complément de cette somme, l'Assemblée Générale décide de distribuer la somme de 25 277,12 euros qu'elle prélève sur le compte « Autres réserves » et ce, afin de porter la distribution à un montant total de 129 000,00 euros.

Cette distribution sur les réserves est constitutive d'un quasi-usufruit au profit de Madame Laurane GOUJEAU épouse DEMSKI et de Madame Gaëlle GOUJEAU, détenu à l'encontre de Mme Michèle LHERMITE veuve GOUJEAU, bénéficiaire dudit prélèvement sur les réserves.

Compte tenu de cette affectation, le compte « Autres réserves » est ramené à un montant de 2 134 830,93 euros et les capitaux propres de la Société sont d'un montant de 3 555 040,93 euros.

Au regard des dispositions fiscales et sociales actuellement en vigueur, la Société a l'obligation de retenir à la source un certain nombre de prélèvements et de les acquitter directement auprès du Trésor Public au plus tard le 15 du mois suivant la mise en paiement du dividende, lequel paiement interviendra dans les délais légaux, et sera constaté par le dépôt d'une liasse n°2777.

Tout associé dirigeant personne physique assujetti au régime des Travailleurs Non Salariés (TNS), tout associé (membre du même foyer fiscal que ledit dirigeant) est soumis aux prélèvements cumulatifs suivants, lesquels sont retenus à la source :



- **17,20 %**, (art. L 131-6 CSS, 1600-O C du CGI et suivants) pour toutes les sommes inférieures à 10 % du capital social, des primes d'émission et des sommes versées en compte courant (art. L131-6 CSS). Par contre celles qui excèdent ce seuil entrent dans l'assiette des cotisations sociales et feront l'objet d'une déclaration distincte. Ce prélèvement est assis sur une assiette de distribution de 128 930 euros et s'élève à 22 176 euros.
- **12,80 %**, sauf demande de dispense dans les conditions de plafond et de délais fixées légalement, au titre du Prélèvement Obligatoire Non Libératoire (art 117 quater du CGI).

Tout associé personne physique/tout dirigeant associé minoritaire, non assujetti au régime des Travailleurs Non-Salariés (TNS), est soumis aux prélèvements cumulatifs suivants, lesquels sont retenus à la source :

- **17,20 %**, assis sur une assiette de dividendes de 70 euros, s'élèvent à 12 euros, (art. L.136-7 CSS, et 117 quater du CGI)
- **12,80 %**, sauf demande de dispense dans les conditions de plafond et de délais fixées légalement, au titre du Prélèvement Obligatoire Non Libératoire de l'article 117 quater CGI.

Prélèvements à :	17,20 %	12,80 %	Total reporté sur la liasse 2777 U
dividendes soumis :	129 000 €	128 940 €	
Retenues à la source :	22 188 €	16 504 €	= 38 692 €
Assiette Sécurité Sociale des Indépendants			= 0 €

Par ailleurs, il est rappelé que les associés pourront, chacun en ce qui le concerne, lors de la déclaration desdits revenus, choisir entre :

- bénéficiaire du Prélèvement forfaitaire unique (30 % comprenant les prélèvements sociaux et la liquidation de l'imposition sur le revenu au taux forfaitaire de 12,80 %),
- ou
- opter pour l'assujettissement global de leur revenu de capitaux mobiliers (à savoir : toute distribution de dividende, plus-values, intérêts de compte courant, ..., perçus au cours de l'année) au barème progressif de l'impôt sur le revenu, avec application dans le cadre de la présente distribution d'une réfaction de 40 % sur le montant brut total distribué.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	A. G.	Montant total des dividendes	Montant total éligible à l'abattement	Montant total non éligible à l'abattement
31.08.2019	15.11.2019	129 000,00 €	129 000,00 €	X
31.08.2018	31.12.2018	140 000,00 €	140 000,00 €	X
31.08.2017	22.12.2017	120 000,00 €	120 000,00 €	X

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 8 décembre 2020

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2020 s'élevant à 103 722,88 euros, en totalité, à titre de dividendes aux associés.

En complément de cette somme, l'Assemblée Générale décide de distribuer la somme de 25 277,12 euros qu'elle prélève sur le compte « Autres réserves » et ce, afin de porter la distribution à un montant total de 129 000,00 euros.

Cette distribution sur les réserves est constitutive d'un quasi-usufruit au profit de Madame Laurane GOUJEAU épouse DEMSKI et de Madame Gaëlle GOUJEAU, détenu à l'encontre de Mme Michèle LHERMITE veuve GOUJEAU, bénéficiaire dudit prélèvement sur les réserves.

Compte tenu de cette affectation, le compte « Autres réserves » est ramené à un montant de 2 134 830,93 euros et les capitaux propres de la Société sont d'un montant de 3 555 040,93 euros.

Au regard des dispositions fiscales et sociales actuellement en vigueur, la Société a l'obligation de retenir à la source un certain nombre de prélèvements et de les acquitter directement auprès du Trésor Public au plus tard le 15 du mois suivant la mise en paiement du dividende, lequel paiement interviendra dans les délais légaux, et sera constaté par le dépôt d'une liasse n°2777.

Tout associé dirigeant personne physique assujetti au régime des Travailleurs Non Salariés (TNS), tout associé (membre du même foyer fiscal que ledit dirigeant) est soumis aux prélèvements cumulatifs suivants, lesquels sont retenus à la source :

- **17,20 %**, (art. L 131-6 CSS, 1600-O C du CGI et suivants) pour toutes les sommes inférieures à 10 % du capital social, des primes d'émission et des sommes versées en compte courant (art. L131-6 CSS). Par contre celles qui excèdent ce seuil entrent dans l'assiette des cotisations sociales et feront l'objet d'une déclaration distincte. Ce

prélèvement est assis sur une assiette de distribution de 128 930 euros et s'élève à 22 176 euros.

- **12,80 %**, sauf demande de dispense dans les conditions de plafond et de délais fixées légalement, au titre du Prélèvement Obligatoire Non Libératoire (art 117 quater du CGI).

Tout associé personne physique/tout dirigeant associé minoritaire, non assujetti au régime des Travailleurs Non-Salariés (TNS), est soumis aux prélèvements cumulatifs suivants, lesquels sont retenus à la source :

- **17,20 %**, assis sur une assiette de dividendes de 70 euros, s'élèvent à 12 euros, (art. L.136-7 CSS, et 117 quater du CGI)
- **12,80 %**, sauf demande de dispense dans les conditions de plafond et de délais fixées légalement, au titre du Prélèvement Obligatoire Non Libératoire de l'article 117 quater CGI.

Prélèvements à :	17,20 %	12,80 %	Total reporté sur la liasse 2777 U
dividendes soumis :	129 000 €	128 940 €	
Retenues à la source :	22 188 €	16 504 €	= 38 692 €
Assiette Sécurité Sociale des Indépendants			= 0 €

Par ailleurs, il est rappelé que les associés pourront, chacun en ce qui le concerne, lors de la déclaration desdits revenus, choisir entre :

- bénéficiaire du Prélèvement forfaitaire unique (30 % comprenant les prélèvements sociaux et la liquidation de l'imposition sur le revenu au taux forfaitaire de 12,80 %),
- ou
- opter pour l'assujettissement global de leur revenu de capitaux mobiliers (à savoir : toute distribution de dividende, plus-values, intérêts de compte courant, ..., perçus au cours de l'année) au barème progressif de l'impôt sur le revenu, avec application dans le cadre de la présente distribution d'une réfaction de 40 % sur le montant brut total distribué.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :



Exercices	A. G.	Montant total des dividendes	Montant total éligible à l'abattement	Montant total non éligible à l'abattement
31.08.2019	15.11.2019	129 000,00 €	129 000,00 €	X
31.08.2018	31.12.2018	140 000,00 €	140 000,00 €	X
31.08.2017	22.12.2017	120 000,00 €	120 000,00 €	X

Cette résolution est _____.

**Certifié conforme
La Gérance**

